



octobre 2017



IKV/PDE

L'UNSA dépose officiellement son dossier à la Direction du GPF SNCF !

L'UNSA-Ferroviaire, à l'occasion des 26^e Rencontres nationales du transport public (GART/UTP) et du 21^e congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) à Marseille, dépose officiellement son dossier d'expérimentation IKV/PDE à la SNCF.

Conformément à notre profession de foi électorale, aux engagements pris auprès des salarié(e)s, et à l'issue :

- ✓ de 24 mois d'intenses préparations et de nombreuses réunions,
- ✓ d'un partenariat avec le Club des Villes et Territoires Cyclables,
- ✓ d'un partenariat avec l'ADEME,
- ✓ d'échanges et de construction avec le CEREMA,
- ✓ d'échanges et de construction avec la Coordination Interministérielle pour le développement de l'usage du vélo,
- ✓ de l'obtention d'un prix "talents du vélo 2017",
- ✓ des encouragements de Barbara Pompili, présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale,
- ✓ de notre participation au congrès international Vélo-city 2017 au Pays-Bas,
- ✓ de la mise en place de 15 référent(e)s couvrant le GPF SNCF et ses 3 ÉPIC,

ce dossier très étayé englobe une demande de phase expérimentale concernant l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV), la mise en œuvre de Plans de Déplacement Entreprise (PDE également appelés Plans de Mobilité Entreprise) ainsi qu'une réflexion globale concernant l'écomobilité entre le domicile et le travail, pour une nouvelle expérience sociétale des salarié(e)s.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org





Un dossier étayé couvrant toutes les facettes :

- ✓ *Les Décrets en cours pour le privé et la fonction publique & actes volontaires des Entreprises ;*
- ✓ *Les parkings dédiés SNCF, avec sécurisation des sites et incitations fiscales d'entreprise (Ex Vélos en Libre-Service produit Kiwix pour SNCF et Effia) ;*
- ✓ *Les itinéraires préférentiels ou les pistes cyclables avec évaluation de l'accidentologie ;*
- ✓ *La possibilité de contrôles ponctuels et facultatifs d'utilisation des vélos, (Badges, solution RFID, objets connectés (IOT) au regard du versement financier de l'IKV ;*
- ✓ *L'aspect positif et de prévention de la santé des salariés, par le biais du sport, avec association de nos services médicaux SNCF et des campagnes de prévention en cours (Ex : cardiovasculaire) ;*
- ✓ *L'équipement de protection individuelle du cycliste ;*
- ✓ *La durée de l'expérimentation sur un cycle de 4 saisons ;*
- ✓ *Les aides financières complémentaires (Ex : État et Vélo à Assistance Électrique) ;*
- ✓ *Le TO en point de départ ;*
- ✓ *Le nombre de référents UNSA et de sites potentiels pour l'élaboration du dossier ;*
- ✓ *L'appui, le Retour d'Expérience (REX) et la synergie entre clubs de promotion du Vélo (dont un club parlementaire) comme des entreprises ayant déjà mis en œuvre ces dispositifs ;*
- ✓ *Les exemples de pays européens, où certaines démarches sont très abouties ;*
- ✓ *Les actions de lobbying en faveur de la démarche ;*
- ✓ *La médiatisation de la démarche et les outils de promotion ;*
- ✓ *La création d'une culture nouvelle et d'un écosystème SNCF autour du vélo.*

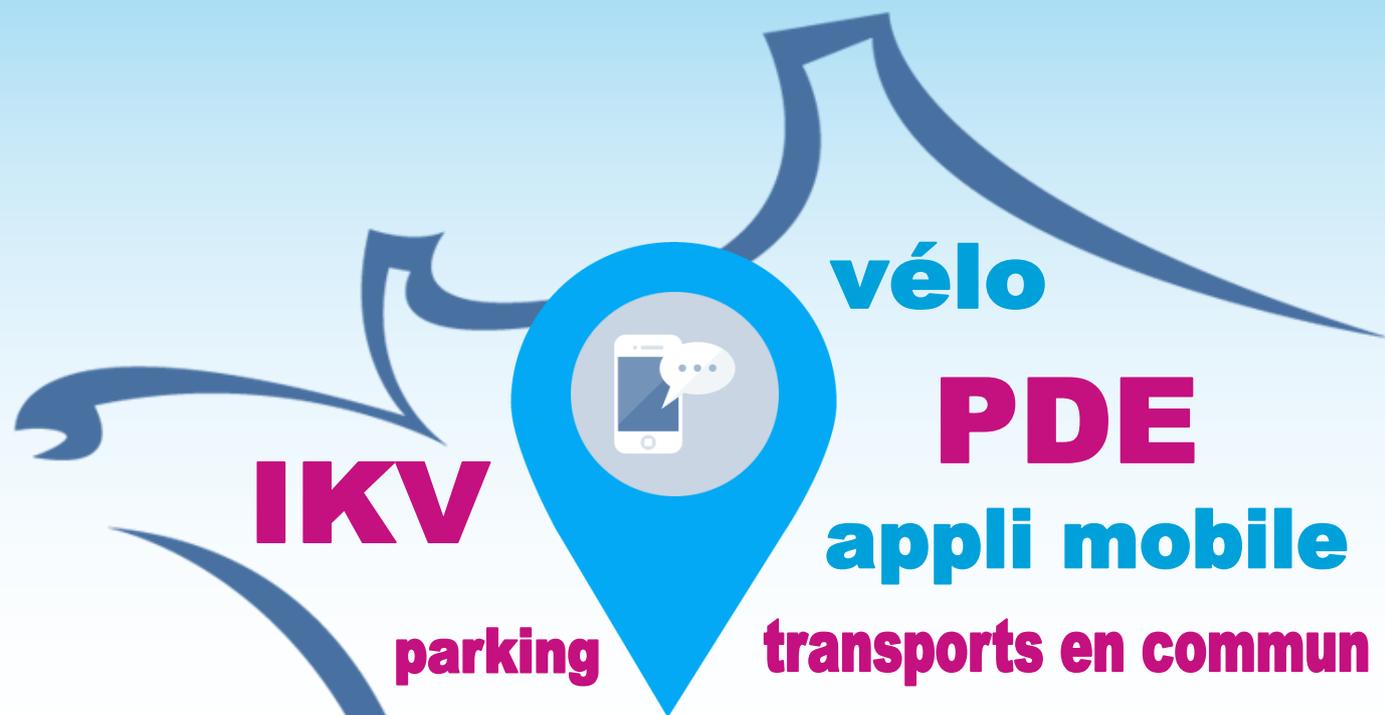
Il appartient désormais à la Direction du Groupe Public Ferroviaire SNCF de décliner à ses salarié(e)s la même politique vertueuse en matière de déplacements domicile/travail, qu'elle applique à ses clients !

Nos rencontres avec les salarié(e)s confirment que leurs attentes sont fortes en matière d'application des mesures IKV/PDE. **L'action de l'UNSA-Ferroviaire** est massivement soutenue !



Trajets domicile / travail SNCF

L'UNSA plaide l'écomobilité partagée
au bénéfice de l'expérience des salarié(e)s



parking

transports en commun

communauté



connexions

sécurisation

complémentarité

VLS

écosystème

télétravail

co-voiturage

